

## Termes de référence

### Appel à propositions

<b>Objet</b>	<b>Recruter des facilitateurs nationaux pour préparer et réaliser des formations sur le leadership et droits humains à destination des Pairs Educateurs</b>
<b>Pays</b>	Burundi
<b>Référence</b>	Projet REPAIR
<b>Partenaire</b>	Coalition PLUS/Expertise France
<b>N° Ligne Budgétaire</b>	-

#### 1. Contexte et Justification

L'ANSS-Santé PLUS est une organisation de la société civile œuvrant au Burundi depuis 1993 dans le domaine de la lutte contre le VIH/SIDA. Selon la loi burundaise, elle est placée sous le régime des Associations Sans But Lucratif par la loi N°1/02 du 27 janvier 2017 portant cadre organique des Associations Sans But Lucratif.

Sa mission est de « Promouvoir la prévention de la transmission du VIH/SIDA et améliorer le bien-être des personnes infectées et/ou affectées par le VIH/SIDA ».

L'ANSS-Santé PLUS a une couverture nationale où elle dispose de 5 centres médico-sociaux dans les provinces de Bujumbura (Kigobe), Butanyerera (Kirundo), Gitega (Gitega) et Burunga (Makamba et Rumonge) et des projets opérationnels dans toutes les provinces et communes du Burundi. La file active de l'ANSS-SP est de 6.005 PVVIH (rapport Avril 2026) sous ARV sur 81.000 au niveau national (ONU/SIDA).

Au niveau national et régional, l'ANSS-Santé PLUS est membre de la coalition PLUS, elle est leader de la plateforme régionale de l'Afrique de l'Est et du Centre (PACE).

L'ANSS-Santé PLUS est fortement impliquée dans l'offre des services dans les domaines de prévention, PTME, PEC du VIH et des maladies associées ainsi que la réduction de l'impact socio-économique du VIH. Etant une organisation communautaire, elle a une grande expertise dans l'accompagnement et l'encadrement de la mise en œuvre des activités communautaires. Elle travaille à base des financements des bailleurs de fonds, bilatéraux et multilatéraux ainsi que divers partenaires techniques et financiers.

Dans le cadre de la mise en œuvre de ses activités, l'ANSS-Santé PLUS a reçu un financement de l'Expertise France, pour la mise en œuvre du projet REPAIR (Reconnaissance des Pairs Educateurs) au Burundi, en partenariat avec Coalition Plus et l'ANCS (basé au Sénégal), comme une réponse innovante aux défis de la lutte contre le VIH, les hépatites et la tuberculose au Burundi.

Ce projet se base sur le constat que les PE sont essentiels dans les systèmes de santé, surtout dans les pays aux systèmes fragiles, dans un contexte mondial de la santé marqué par une inégalité croissante de l'accès aux soins et une pénurie de ressources humaines. Ils comblent les lacunes des services de santé traditionnels en atteignant les personnes les plus vulnérables ou éloignées des soins. Leur rôle est clé à chaque étape du continuum de soins, de la sensibilisation au dépistage, en passant par le lien vers les soins et le soutien psycho-social, agissant comme des ponts entre les communautés et les systèmes de santé.

Le projet comprend des activités de plaidoyer au niveau communautaire, des dialogues avec les acteurs de la société civile et les acteurs institutionnels pour obtenir la reconnaissance institutionnelle des Pairs Educateurs.

Le projet REPAIR vise également à déployer des solutions concrètes, adaptées et sensibles au genre, pour la reconnaissance, la valorisation des compétences, et la protection des droits professionnels et des droits sociaux des PE du Burundi, en tenant compte des besoins et contraintes spécifiques des femmes PE.

Ainsi, des formations sont prévues en faveur des pairs éducateurs.rices, sur le leadership et sur les droits humains, y compris le droit de travail chez les femmes.

Dans cette perspective, l'ANSS-Santé PLUS voudrait recruter deux facilitateurs.rices pour préparer et faciliter les formations sur le leadership et les droits humains en faveur des PE.

## **2. Objectif général**

Former les pairs.es éducateurs.rices sur le leadership féminin et les droits humains, y compris le droit de travail chez la femme.

## **3. Objectifs spécifiques**

- Préparer un module de formation sur le leadership féminin et les droits humains y compris le droit de travail des femmes, en collaboration avec l'équipe du projet ;
- Faciliter (avec l'équipe du projet) les formations pour renforcer les compétences et les connaissances des pair(e)s éducateurs.rices en leadership et les droits humains.
- Produire le rapport pour chaque session de formation réalisée.

## **4. Cibles**

Les Pairs.es Educateurs.rices intervenant dans le domaine du VIH, HV et TB membres des OSC et OBC partenaires du projet REPAIR.

## **5. Lieu et période**

- Les formations seront organisées dans les 5 antennes de l'ANSS-Santé PLUS (Bujumbura, Rumonge, Makamba, Gitega et Kirundo) et échelonnées entre les mois de Juillet et octobre 2026.
- La prise en charge et le déplacement du facilitateur lors des formations à l'intérieur du pays seront assurés par l'ANSS-Santé PLUS.

## **6. Les principaux livrables**

- Module de formation sur le leadership et les droits humains, y compris le droit de travail des femmes
- Rapports de formation des sessions organisées
- Résultats d'évaluation des participant(e)s

## **7. Supervision**

Toutes les activités seront mises en œuvre sous l'autorité de l'ANSS-Santé PLUS, sous la supervision et les orientations du coordinateur du projet REPAIR, et en collaboration avec l'équipe du projet.

## **8. Expérience et qualifications requises**

L'ANSS-Santé PLUS est à la recherche d'un.e expert.e qui possède les expériences et les qualifications suivantes :

- Avoir un diplôme de niveau universitaire en Sciences sociales, Psychologie, droit, ou sciences de la santé ;
- Avoir au moins cinq (05) années d'expérience de travail avec les OSC ou OBC qui travaillent avec les PE/ASC dans la lutte contre le VIH/HV/TB ;
- Avoir une expérience démontrée dans la formation des acteurs communautaires sur des thématiques variées ;
- Une capacité démontrée dans le planning, la gestion et le reporting d'activités ;
- Avoir une excellente capacité rédactionnelle en Français et la production de rapports de formations.

## **9. Dépôt de candidature.**

Pour participer à cet appel à propositions, le candidat doit soumettre :

- Une offre de prix par jour de prestation (honoraire/jour) ;
- Des documents démontrant l'expérience et les qualifications requises ;
- Des attestations de réalisations des activités similaires.

Les offres adressées à Madame la Directrice Exécutive devront être remises en un seul exemplaire seront déposées tous les jours ouvrables à partir de 8h à 16h, au secrétariat de la Direction Exécutive de l'ANSS Santé PLUS, Sis à Kigobe Sud, AV. 0Muhabo, N°6 sous enveloppe scellée portant la mention « **OFFRE0 POUR LA FACILITATION DES FORMATIONS SUR LE LEADERSHIP ET LE0S DROITS HUMAINS A DESTINATION DES PE** », au plus tard le 15/7/2026 à 10h.

**10. Critères de sélection**

- Qualification (30%)
- Expérience dans les activités similaires (40%)
- Budget (30%)

Fait à Bujumbura, le...17/06/2026

**KABUGUBUGU Martine**

**Directrice Exécutive de l'ANSS-Santé PLUS**

